

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 30 (2000)
Heft: 2

Artikel: Une affaire d'espionnage
Autor: Denuzière, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-826346>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une affaire d'espionnage

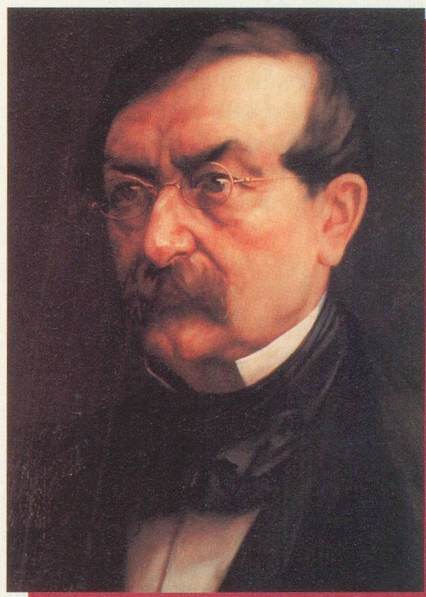
par Maurice Denuzière

Il y a cent cinquante ans, au cours de l'année 1850, alors que les banquiers et les agents de change genevois – dont le sérieux et la compétence avaient été reconnus par Voltaire – découvraient leur toute nouvelle Bourse du commerce, une affaire d'espionnage intriguait les Romands. Ce n'était un secret pour personne à l'époque que M. James Fazy, chef du gouvernement radical de Genève issu de la révolution de 1846, soutenait les opposants à Louis-Napoléon Bonaparte, prince-président d'une république française dont les jours étaient comptés.

Les ennemis du futur empereur avaient trouvé refuge en Suisse, d'où ils ne se privaient pas d'envoyer en France des pamphlets qui appelaient à la révolte contre une république trop modérée à leur goût. Plus de trois cents extrémistes déçus résidaient alors dans le canton de Genève, en dépit d'un arrêté fédéral du 23 septembre 1849 qui obligeait les autorités cantonales «à interner les réfugiés à neuf lieues (40 kilomètres environ) de la frontière». Interprétant à leur façon les avantages de la sacro-sainte neutralité suisse, des meneurs activistes radicaux, tels Félix Pyat, Jean-Baptiste Boichot, Napoléon Chancel, Louis Avril ou Ernest Cœurderoy, recevaient aide et assistance, tant à Genève qu'à Lausanne, où commandait un autre radical, Henry Druey. On savait déjà à Paris qu'un convoi de poudre était prêt à partir de Genève pour le département de Saône-et-Loire et que des anarchistes lyonnais, en relation avec les radicaux genevois, préparaient un complot antibonapartiste à Lyon.

Soucieux d'avoir plus d'informations que n'en transmettaient les diplomates sur l'activité d'adversaires qui ne reculeraient pas devant le terrorisme et l'assassinat, Louis-Napoléon fit envoyer en Suisse un agent chargé d'infiltrer le groupe des révolutionnaires français. On consi-

dérait à Paris que la Suisse, en accueillant des rebelles agressifs – ils avaient signé l'appel aux armes lancé par Ledru-Rollin le 13 juin 1849 –, transgressait hypocritement le principe de neutralité. Le gouvernement républicain, conduit par le



Portrait de James Fazy, 1789.
Huile sur toile d'Auguste Baud-Bovy

prince-président, n'avait-il pas été, librement et massivement, choisi par les citoyens français après la révolution de 1848?

L'espion désigné n'avait, hélas, rien de James Bond et sa mission fut un fiasco. François-Joseph Schnepf, ancien coiffeur, commis voyageur en houblon puis en horlogerie, se disait volontiers socialiste. Envoyé à Berne en novembre 1850, il réussit effectivement à prendre contact avec des réfugiés français qui lui indiquèrent le lieu de réunion de leurs camarades hébergés dans le canton de Vaud. C'est ainsi que, le 23 novembre, Schnepf rencontra la fine fleur des Français exilés, au Café Morand, à Lausanne. C'est là aussi qu'il apprit qu'une réunion secrète se tiendrait à Vevey deux jours plus tard. Réunion à

laquelle devaient assister, avec des opposants au prince-président, Henry Druey, chef du gouvernement vaudois, Giuseppe Mazzini, le fameux révolutionnaire italien à l'origine de l'expédition polonaise contre la Savoie en 1834, le colonel Frapoli, autre activiste transalpin, le chef communiste Galeer, rédacteur en chef du journal *Le Citoyen* et même James Fazy, qui viendrait discrètement de Genève. Prêt à faire son rapport à Paris, Schnepf découvrit, en rentrant à l'hôtel, à Lausanne, que ses bagages avaient été fouillés. Des papiers avaient disparu, notamment les tracts et brochures que les exilés français, alors confiants, lui avaient remis pour qu'il les distribuât en France!

Comprenant qu'il était démasqué, Schnepf prit aussitôt le bateau pour Genève. Au débarcadère l'attendaient des policiers qui le conduisirent au juge d'instruction, M. Raisin, lequel détenait les papiers et documents soustraits à Lausanne. L'instruction se déroula de façon peu orthodoxe puisque James Fazy, se substituant au magistrat, tint à interroger lui-même le prévenu! On ignore les propos qu'échangèrent les deux hommes ni comment furent reçus et interprétés les aveux de Schnepf. Ce qui est certain, c'est que l'espion fut libéré le 12 décembre 1850 et que le gouvernement radical genevois paya son retour en France, par malle-poste! Seul le procureur général genevois, M. William Turrettini, ne fut pas dupe d'une instruction fabriquée. Il dénonça au Grand Conseil l'attitude du Conseil d'Etat pour empiètement du politique sur le judiciaire. Le Grand Conseil, à majorité fazyste, le désavoua et ce magistrat intègre fut contraint à la démission. On nomma à sa place un homme dévoué au parti radical.

De telles manigances sont naturellement impensables de nos jours sur les deux rives du Léman!

M. D.